

## FORMATION

### Préparer l'examen et obtenir l'AIPR Opérateur De Chantier



#### OBJECTIFS

- Préparer et passer l'examen QCM pour obtenir l'Attestation de Compétences permettant à l'employeur de délivrer une AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) de niveau « Opérateur de chantiers »



**Prérequis :** Être en capacité de s'exprimer, lire et écrire en français. Si cela n'est pas le cas, il sera impératif de nous le signaler par avance afin de nous permettre d'adapter l'organisation de la formation

**Public concerné :** Tout conducteur devant être titulaire d'une AIPR (art. R.554-31 du code de l'environnement et arrêté du 15/02/2012)

**:Groupe : 5 à 8 personnes**



**Durée 1 jour**

7 Heures

**Coût : 425 €HT/jour/pers**

## Programme

### La préparation du QCM pour l'obtention de l'attestation de compétences / AIPR « Opérateur de chantiers »

- Les différents réseaux et les risques associés aux travaux à leur proximité
- Les actions préconisées par la nouvelle réglementation
- La préparation d'intervention sur chantier : observation du terrain, DICT, traçages au sol ...
- Les informations du « Guide Technique » : recommandations, prescriptions, accidents courants, missions des intervenants, dispositions en cas d'endommagement des réseaux ...
- Entraînement et la préparation à l'examen par QCM

### Passage de l'examen QCM « Opérateur de chantiers » en fin de session

- Installation des candidats : un poste informatique ou tablette tactile pour chaque candidat avec accès internet
- Présentation des modalités pratiques : la comptabilisation des réponses, les critères de réussite, l'accès à la plate-forme dédiée du ministère
- Questionnaire à choix multiple : 30 questions sur l'ensemble des thèmes : réseaux aériens, souterrains, responsabilités, réglementation DT-DICT ...
- Seuil de réussite de 60 %
- Résultats communiqués dès la fin de l'examen
- Modalités pour un nouveau passage de l'examen en cas d'échec éventuel

du conducteur de pompe : la décision de mise en œuvre et le droit de retrait.

### Méthode pédagogique

- Exposés. Echanges Présentations visuelles.
- Présentation de documentations et guides sur l'AIPR

### Modalités d'évaluation

- QCM sur poste informatique individuel.

### ATTESTATION / CERTIFICATION



- Attestation de compétences « Opérateur » permettant à l'employeur de délivrer l'AIPR (validité de 5 ans à compter du 01/01/2017) en cas de réussite à l'examen

### — Modalités d'informations pour la formation —



### MOYENS

- Ordinateur/PC portable
- Vidéoprojecteur
- Paperboard
- Supports pédagogiques

### Modalités d'accès

Contactez-nous au : 01.45.98.39.82

Par mail : [contact@c-force.fr](mailto:contact@c-force.fr)

Les personnes en situations de handicap sont amenées à nous consulter pour valider l'accessibilité .

### Délais d'accès

Nos formations sont réalisées sur-mesure.

Nous programmerons les dates en fonction de vos contraintes et de nos disponibilités.

### Certification de nos Formateurs :

Tous nos formateurs sont certifiés AIPR.

